



AIDE-MÉMOIRE

des conditions d'admission au poste vacant

de salarié (m/f) dans la carrière E du contrat collectif des salariés de l'Etat, pour son service jardinage

Missions:

- Tous travaux dans le domaine de public;
- Exécution de toute mission généralement quelconque relevant du service régie communal;
- Le candidat est tenu de travailler partiellement suivant un horaire irrégulier, aussi les fins de semaine et les jours non ouvrables. Il sera également tenu d'assurer des permanences en dehors des heures de travail usuelles.

Profil:

- Être détenteur d'un DAP/CATP dans le métier du jardinier ou pépiniériste-paysagiste;
- Une expérience professionnelle de 3 années est obligatoire;
- Être en possession d'un permis de conduire des catégories B et CE (possibilité de soumettre le permis de conduire de la catégorie CE dans un délai d'un an);
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe;

Carrière / Statut:

Salarié à tâche manuelle. Il sera engagé et rémunéré conformément aux dispositions de la convention collective des salariés de l'Etat, carrière E.

Divers:

- Le cas échéant, le/la candidat(e) devra se soumettre à un examen d'aptitude théorique et pratique.

Documentation:

- Demande écrite avec précision du poste brigüée;
- Extrait récent de l'acte de naissance;
- Extrait récent du casier judiciaire (Bulletin n° 3);
- Curriculum vitae détaillé avec photo récente;
- Copie des diplômes;
- Certificat d'affiliation du centre commun de la sécurité sociale (CCSS);
- Copie du permis de conduire.

Pour toute information supplémentaire, les candidats intéressés pourront s'adresser au service de régie communal (Tel. 325023-320).

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite avec les pièces à l'appui au soussigné collègue des bourgmestres et échevins, B.P. 93, L-7501 Mersch pour le **3 mai 2024 au plus tard:**

Mersch, le 13 avril 2024
le collègue des bourgmestre et échevins
Michel Malherbe, bourgmestre
Abby Toussaint, échevin
Henri Krier, échevin
Michel Reiland, échevin